Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le 09/04/2025
ID : 069-216900290-20250403-DAU_AR20250404-AR

DIRECTION DE L'AMENAGEMENT URBAIN/URBANISME ET LOGEMENT
Réf. :

ARRÊTÉ DU MAIRE DE BRON

Numéro : DAU_AR20250404

Objet : Portant numérotation de voirie - 120-145-165-235 et 290 rue Jacqueline Auriol à Bron

Le Maire de Bron, Jérémie BREAUD,

VU l'article L. 2213.28 du Code Général des Collectivités Territoriales,

ARRÊTE

Article 1 : les terrains cadastrés B 566 – B 567 – B 2806 qui portaient la dénomination Aéroport de Lyon-Bron et le numéro 1 avenue Louis Mouillard porteront désormais les numéros de voirie suivants conformément au plan ci-annexé.:

- Bâtiment I : 120 rue Jacqueline Auriol
- Bâtiment L4 : 145 rue Jacqueline Auriol
- Bâtiment H : 165 rue Jacqueline Auriol
- Bâtiment G : 235 rue Jacqueline Auriol
- Bâtiment E : 290 rue Jacqueline Auriol

Article 2 : le présent arrêté est transmis en recommandé avec accusé de réception au(x) propriétaire(s) du terrain.

Article 3 : cette numérotation est transmise à l'ensemble des personnes intéressées. Copie de l'arrêté sera également transmis à toutes les administrations concernées.

Article 4 : le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours administratif devant Monsieur le Maire de Bron dans le délai de deux mois à compter de sa publication sur le site Internet de la Ville. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le 09/04/2025
ID : 069-216900290-20250403-DAU_AR20250404-AR

Article 5 : un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Lyon ou déposé sur www.telerecours.fr dans le délai de deux mois à compter de la publication de l'arrêté ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé.

Fait à BRON, le

Signé par : Jérémie BRÉAUD
Date : 08/04/2025
Qualité : LE MAIRE

Jérémie BREAUD,
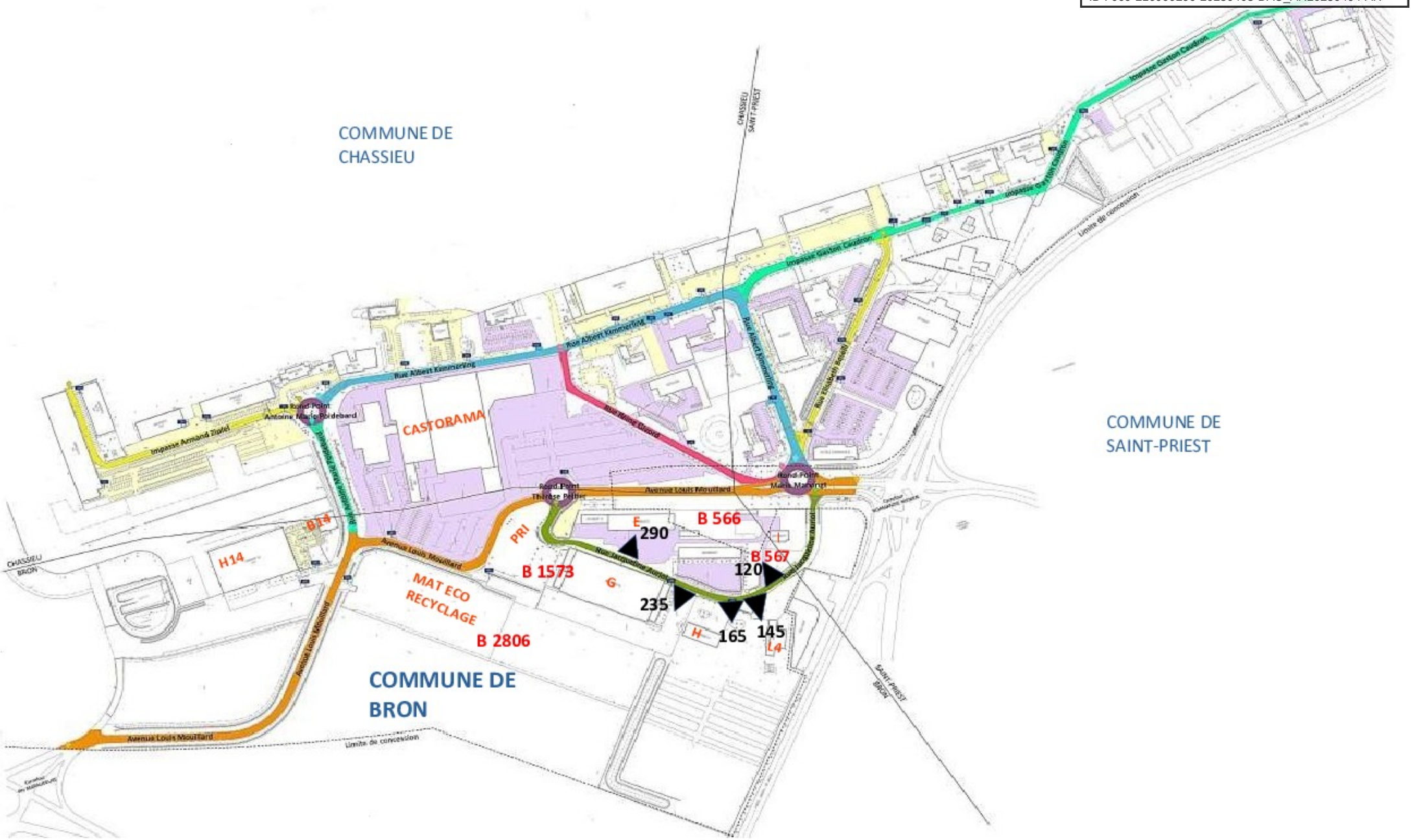
Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le 09/04/2025
ID : 069-216900290-20250403-DAU_AR20250404-AR